

D2026-107

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

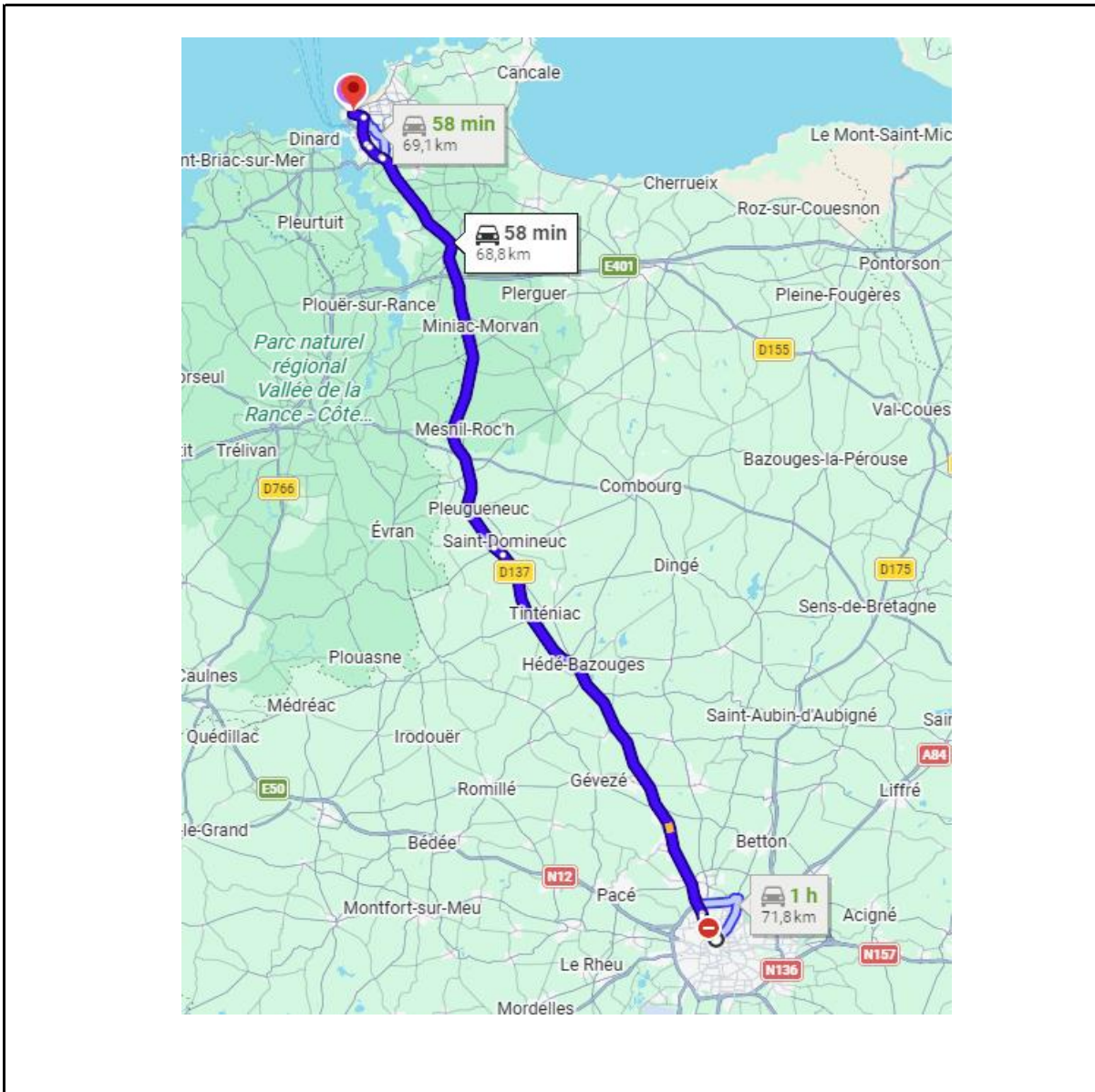
Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés 	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p>
<p>Origine² de la liaison</p> <p>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</p>	<p>Rennes (Central bus station)</p> <p>Boulevard Solférino 35000 Rennes</p> <p>Latitude 48.103896 - Longitude -1.670617</p>
<p>Destination³ de la liaison</p> <p>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</p>	<p>Saint-Malo (Office de Tourisme)</p> <p>Quai Saint-Vincent 35400 Saint-Malo</p> <p>Latitude 48.650082 - Longitude -2.021857</p>

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire Rennes (Central bus station) - Saint-Malo (Office de Tourisme)
Temps de parcours (en heures et minutes)	55 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence Hebdomadaire Rennes (Central bus station) - Saint-Malo (Office de Tourisme)

Itinéraire Rennes (Central bus station) - Saint-Malo (Office de Tourisme)

Itinéraire Rennes (Central bus station) - Saint-Malo (Office de Tourisme)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Rennes (Central bus station) - Saint-Malo (Office de Tourisme)

Fréquence Hebdomadaire Rennes (Central bus station) - Saint-Malo (Office de Tourisme)

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Rennes (Central bus station) - Saint-Malo (Office de Tourisme)		Saint-Malo (Office de Tourisme) - Rennes (Central bus station)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	6H15	7H10	19H10	20H05
Mardi	6H15	7H10	19H10	20H05
Mercredi	6H15	7H10	19H10	20H05
Jeudi	6H15	7H10	19H10	20H05
Vendredi	6H15	7H10	19H10	20H05
Samedi	6H15	7H10	19H10	20H05
Dimanche	6H15	7H10	19H10	20H05
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52